

Conseil départemental de la Somme

Profil de poste

Intitulé de la fonction : Responsable de secteur

Statut : Filière technique – Catégorie B - Cadre d'emplois des techniciens territoriaux

Mission principale :

Sous l'autorité hiérarchique du responsable de l'agence départementale routière, le ou la responsable de secteur assure le management, le pilotage des moyens d'exploitation et la maîtrise d'œuvre des travaux d'entretien de son secteur ainsi que la gestion administrative du domaine dans le cadre de l'agence. Il ou elle peut être amené(e) à assurer l'intérim d'un autre secteur en cas d'absence du responsable.

Localisation du poste : Direction des routes – Agence routière Est – Secteur Sud – 1, avenue de la République – 80200 PERONNE

Groupe de fonctions IFSE : B5h

Missions et activités :

Encadrement et gestion des ressources humaines

- conduire les entretiens professionnels individuels de l'assistant et des responsables de centre d'exploitation routière et procéder à l'évaluation annuelle
- proposer les avancements et promotions en contribuant à la cohérence interne à la direction et avec les politiques de ressources de la collectivité
- définir, hiérarchiser et proposer les objectifs des personnels sous sa responsabilité en lien avec les objectifs de l'agence pour proposer les besoins de recrutement
- proposer les besoins en recrutement
- anticiper et réguler les situations difficiles et conflits
- analyser les besoins d'évolution des compétences et participer à l'élaboration du plan de formation
- informer en interne et contrôler l'application des consignes d'hygiène et de sécurité et du règlement intérieur

Gestion des équipes d'exploitation

- gérer les personnels et les moyens des centres d'exploitation routière
- animer et coordonner les équipes d'exploitation de son secteur notamment en termes de mutualisation et de planification des moyens

Programmation et suivi de l'activité des équipes

- proposer, en liaison avec les différents services, la définition des programmes de son secteur relatifs au renouvellement des couches de surfaces et aux grosses réparations
- assurer la mise en œuvre des missions d'exploitation conformément aux niveaux de service et aux différents plans d'exploitation
- participer aux activités liées à la viabilité hivernale
- s'assurer de la mise en œuvre, du respect des normes et consignes de sécurité et contribuer à l'évolution des pratiques professionnelles en relation avec les chargés de gestion hygiène et sécurité
- assurer et coordonner, en lien avec l'adjoint responsable de la gestion de la route, les interventions inter-secteurs

Gestion du domaine public routier

- contribuer à la connaissance du patrimoine par le recueil des données routières en alimentant une base de données
- surveiller les infrastructures et gérer le domaine public routier. A ce titre, il est l'interlocuteur des concessionnaires de réseaux et occupants du domaine
- assurer la gestion des crédits de fonctionnement de son secteur
- assurer, pour son secteur, la synthèse des données issues de la comptabilité analytique

Ingénierie routière

- assurer la planification, l'organisation et la surveillance des travaux réalisés par les entreprises ou confiés à la Régie Travaux Routiers
- être le représentant sur le terrain de l'agence auprès des élus locaux et, être en mesure de les informer des protocoles et procédures relatifs aux routes départementales

Environnement du poste :

Situation relationnelle du poste :

Relations hiérarchiques : le ou la responsable de secteur est placé(e) sous l'autorité du responsable d'agence, qui fixe ses objectifs et procède à son évaluation. Il définit, en concertation avec lui ou elle, son plan de formation.

Relations fonctionnelles :

Internes :

- avec les agents de la Direction des routes et notamment les agents des CDER du secteur Sud

Externes :

- avec les entreprises privées

Moyens :

- téléphone portable
- véhicule de service avec remisage à domicile

Contraintes du poste :

- déplacements fréquents sur l'ensemble du secteur
- astreinte notamment dans le cadre de la viabilité hivernale et de la veille qualifiée

Compétences requises :

- Permis B exigé

Connaissances :

- connaissance technique et expérience dans les domaines de l'entretien et de l'exploitation routière
- connaissance des procédures administratives, techniques et réglementaires notamment au regard de la prévention des risques et de la sécurité
- connaissance de l'organisation et du fonctionnement du département
- connaissance des méthodes de management et d'encadrement
- maîtrise des techniques d'expression orale et écrite
- maîtrise de l'outil informatique et connaissance de PRISM et LITERALIS appréciée

Aptitudes professionnelles :

- capacité d'organisation et de coordination
- aptitude à manager une équipe
- aptitude à la pédagogie
- aptitude à la délégation, au suivi et au contrôle
- capacité d'analyse et de synthèse
- prise de décision
- capacité à hiérarchiser les urgences

Comportements professionnels – motivations :

- rigueur et méthode
- excellent relationnel
- réactivité
- sens du travail en équipe
- écoute
- disponibilité
- discrétion
- loyauté

Les candidatures (CV et lettre de motivation) doivent être transmises via le formulaire de candidature en ligne avant le 29 décembre 2025.